

Fondation Womanity – Rapport de programme « Petites bonnes »

Contribution à l'éradication de l'exploitation des filles mineures dans le travail domestique au Maroc (2005-2014)



Crédit photo : Marc Thorens

Résumé analytique

Le partenariat entre la Fondation Womanity et l'ONG marocaine Institution Nationale de Solidarité avec les Femmes en Détresse (INSAF) a débuté en 2005, lorsque la Fondation Womanity, qui s'appelait encore Fondation Smiling Children, s'est engagée dans ce projet historique visant à endiguer l'afflux de jeunes filles au poste de domestiques. L'objectif de ce partenariat était de contribuer à éradiquer la pratique consistant à employer des mineures en tant que « petites bonnes », qui sont des mineures servant de domestiques. Le projet visait également à leur garantir un avenir sécurisé, à leur permettre d'être réinsérées en famille et à l'école et de se lancer éventuellement dans une carrière, au lieu de finir abandonnées et, bien souvent, mères célibataires¹.

¹ 41% des mères célibataires reçues par INSAF, dans le cadre de son Programme « Prévention de l'abandon des enfants nés hors mariage », ont été des petites bonnes.

Les petites bonnes sont des filles mineures² envoyées par leur famille défavorisée, avec la complicité d'intermédiaires, dans des foyers urbains pour y travailler en tant que domestiques. Malgré la promesse d'une vie meilleure que l'on fait initialement miroiter à ces filles et, surtout, à leurs familles, la triste réalité est qu'elles se retrouvent souvent utilisées comme domestiques bon marché, bénéficiant de droits restreints voire inexistantes. Elles sont également victimes d'actes de maltraitance physique, physiologique et parfois sexuelle. À l'âge adulte, elles tombent dans un cycle où s'enchaînent la pauvreté, la dépendance et les sévices. Elles finissent souvent sans domicile fixe, dans bien des cas accompagnées de leurs propres enfants.

Dans le cadre du programme *Petites bonnes : éradication du travail des filles au Maroc*, INSAF et Womanity ont identifié des petites bonnes et des filles présentant en risque³ de le devenir, puis les ont réintégrées au sein de leur famille et leur communauté ou ont empêché leur embauche, tout en soutenant leur scolarisation.

En marge de ces actions, le programme a également débouché sur des initiatives de prévention et de plaidoyer visant à remettre en cause les normes culturelles dans les communautés locales et à faire pression auprès du gouvernement au niveau local et national afin de garantir l'adoption de lois efficaces ainsi que leur application rigoureuse. À chaque fois qu'un acte de violence contre de petites bonnes lui a été signalé ou qu'elle a appris le décès d'une petite bonne suite à de mauvais traitements, INSAF a réclamé une enquête et des poursuites judiciaires, tout en apportant son soutien à la famille et en se constituant partie civile dans les procès devant les tribunaux⁴.

Lors du partenariat de dix ans, Womanity et INSAF ont pu éradiquer la pratique consistant à envoyer les filles travailler en tant que petites bonnes dans de larges zones de la province de Chichaoua et étendre ce modèle d'intervention à deux autres provinces marocaines : El Kelaâ des Sraghna et Al Haouz.

La mise en œuvre du programme a permis à INSAF et Womanity d'acquérir des enseignements précieux concernant les stratégies et initiatives propres à traiter efficacement un problème profondément ancré dans le terreau humain et social, en s'attaquant à ses causes et en proposant des solutions systémiques. INSAF poursuit ses activités d'assistance et de prévention en s'appuyant sur l'expérience ainsi acquise et sur le soutien d'autres partenaires stratégiques et bailleurs de fonds publics et privés.

² L'âge minimal légal d'accès au travail est de 15 ans au Maroc. Par contre, le travail domestique n'est pas réglementé. Un projet de Loi, actuellement en examen au parlement marocain, prévoit l'âge de 16 ans révolus. INSAF pilote un Collectif associatif qui revendique de porter cet âge à 18 ans.

³ Filles non-scolarisées, en abandon scolaire ou ayant une fratrie en exploitation dans le travail domestique.

⁴ Le statut d'utilité publique d'INSAF lui permet de se constituer partie civile devant les tribunaux



Crédit photo : Marc Thorens

Problématique

Bien que la loi interdise le travail des enfants de moins de 15 ans au Maroc, de nombreuses filles et jeunes femmes originaires de communautés rurales et périurbaines défavorisées sont envoyées dans les villes pour y travailler en tant que domestiques. On promet souvent à ces filles une éducation, un emploi à temps partiel et de meilleures conditions de vie. Cependant, la réalité s'avère bien moins radieuse : traitées quasiment comme des esclaves et soumises à une liberté de mouvement restreinte, elles subissent des actes de maltraitance physique, psychologique⁵ et, parfois, sexuelle.

Selon INSAF, en 2009, on comptait entre 60 000 et 80 000 filles de 7 à 14 ans travaillant comme domestiques au Maroc, et que 60 % des familles qui les emploient savent que cette pratique est illégale⁶. Habituellement, la famille d'origine vit dans une pauvreté extrême et les parents sont analphabètes ou savent à peine lire. Les familles, qui envoient leurs filles travailler afin d'augmenter les revenus du foyer, ignorent souvent les conditions de vie et de travail qu'elles endurent. Ces jeunes filles originaires de zones rurales sont moins coûteuses à employer pour les familles de

⁵ United States Department of State (2014), "Morocco", *Trafficking in Persons Report*, 2014, p. 281-283

⁶ The Advocate for Human Rights (2014), "Morocco's Compliance with the Convention on the Rights of the Child: Suggested list of Issues Relating to Child Domestic Workers (*Petites Bonnes*)", http://www.theadvocatesforhumanrights.org/uploads/morocco_rights_of_the_child_child_domestic_workers_december_2013.pdf (20.06.15)

classe moyenne et trop jeunes pour causer des ennuis ou s'échapper⁷. Ce contexte engendre une génération de filles n'ayant pas suivi de scolarisation formelle et qui tombent dans l'exploitation, la dépendance et souvent la maltraitance.

À l'âge adulte, ces femmes sombrent dans un cycle de la pauvreté, dépourvues d'une éducation ou de réelles perspectives. Dans le cadre de son Programme *Lutte contre l'abandon des enfants nés hors mariage*, INSAF intervient pour soutenir les mères célibataires défavorisées. L'ONG a établi une corrélation entre d'anciennes petites bonnes et des adultes sans domicile fixe, ainsi que la prostitution et d'autres formes d'exploitation.

Womanity et INSAF ont collaboré pendant dix ans pour permettre à ces filles de bénéficier pleinement de leurs droits, reconnus par la Convention de L'ONU relative aux droits de l'enfant, et leur garantir une structure de soutien dans un cadre familial, ainsi qu'une scolarisation formelle ou informelle les plaçant à l'abri de l'exploitation.

Objectifs du projet

De 2005 à 2014, Womanity et INSAF ont poursuivi trois objectifs principaux afin d'éradiquer la pratique du travail des filles au Maroc :

1. **Identifier** les domestiques mineures, puis les **aider** à revenir chez elles et à construire leur avenir.
2. **Sensibiliser** les populations à risque sur la condition des petites bonnes et empêcher leur embauche en tant que domestique.
3. **Plaidoyer** auprès des autorités marocaines à tous les niveaux pour qu'elles adoptent des lois plus strictes dans le cadre de la protection des enfants face à l'exploitation, et qu'elles veillent à leur application efficace.

⁷ Terre des hommes (2013), « Maroc : « Petites bonnes » mais grandes victimes », <http://www.tdh.ch/fr/news/maroc--petites-bonnes-mais-grandes-victimes> (20.06.15)

Actions effectuées par INSAF avec le soutien de Womanity

Objectif 1 : Identification des petites bonnes et soutien à leur réintégration auprès de leurs familles, communautés et écoles

Après avoir identifié des petites bonnes, INSAF les a aidées à revenir chez elles, en permettant leur réintégration dans le cadre familial et leur inscription dans un établissement scolaire et en organisant des cours de tutorat ou des formations professionnelles selon la durée de la déscolarisation des filles. INSAF a fourni un soutien matériel (papeterie, livres, etc.), ainsi que des bourses permettant la scolarisation des filles.

De 2005 à 2014, 218 filles ont été arrachées au travail domestique, réintégré dans leurs familles et inscrites à l'école. Nombreuses parmi elles ont terminé leur scolarité et certaines se sont inscrites à l'université.

Un système de soutien, comprenant des cours dispensés dans un cadre formel, a été élaboré pour aider ces jeunes filles dans leur éducation et faciliter leur retour au sein de leur communauté.

Résultats pour la période de 2005 à 2014 :

Éducation

- 218 petites bonnes ont pu revenir chez elles et bénéficier d'une bourse pour s'inscrire à l'école et poursuivre leur éducation.
- 33 cours de tutorat ont été dispensés au profit de 167 filles dans 17 villages de la province de Chichaoua.
- 17 cours informels ont été dispensés à 425 filles.
- 384 enfants (de 4 et 5 ans) ont pu suivre des cours de préparation à l'entrée en maternelle dans 12 régions.

Soins médicaux

- 45 petites bonnes ont reçu des soins médicaux pour traiter diverses maladies suite à leur libération de la condition d'esclaves.

Impact :

- 218 anciennes petites bonnes ont été soutenues pendant l'intégralité des dix années et toutes ont poursuivi leur scolarité.
- 60 % des filles ayant participé au programme lors de cette période ont réussi leurs examens lors de l'année scolaire 2013/2014 avec accessits.
- En 2014, après avoir obtenu leur baccalauréat, sept filles se sont inscrites à l'université. Elles ont bénéficié du soutien du Ministère de l'Éducation Nationale.
- 81 filles ont quitté le programme pour diverses raisons au fil des années (61 pour cause de mariage précoce, 11 qui ont décidé de ne pas aller au lycée, 9

qui ont quitté Chichaoua avec leur famille). Cependant, ni elles ni leurs sœurs ne sont reparties travailler en tant que domestique.

- D'après les évaluations externes réalisées de 2007 à 2009, le programme d'INSAF a eu un impact positif sur la vie des filles, de leur famille et de leur communauté.

« Je m'appelle Siham. J'ai 17 ans et suis en seconde. Quand j'avais 11 ans, suite à l'aggravation des problèmes de santé de mon père, on m'a envoyée travailler en tant que domestique à Casablanca. J'ai travaillé pour une famille qui m'a exploitée pendant deux ans. Cette époque a pour moi été marquée par les chocs émotionnels, la souffrance et l'insécurité. INSAF m'a aidée à revenir dans ma famille et m'a permis de reprendre confiance et espoir. J'ai désormais la conviction de pouvoir façonner mon avenir et poursuivre mes vocations. »



Crédit photo : Marc Thorens

Objectif 2 : Prévention du travail domestique par le biais de la sensibilisation et l'éducation des filles, des parents et de leur communauté

Le deuxième objectif d'INSAF consistait à empêcher le travail des enfants grâce à des initiatives pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et un partenariat avec des organisations et instances au niveau local. Ces actions ont permis de réduire considérablement le recrutement de filles dans la région de Chichaoua, où cette pratique a pratiquement été éradiquée.

Résultats pour la période de 2005 à 2014 :

- 47 campagnes de sensibilisation destinées aux parents ont été organisées dans 22 régions de la province de Chichaoua. Ces campagnes ont permis de sensibiliser près de 10 000 membres de la communauté.
- 59 campagnes ont sensibilisé 14 218 enfants, dont 6 432 filles.
- Par ailleurs, INSAF a organisé des ateliers de sensibilisation destinés aux organisations et instances locales concernant les risques du travail domestique. 187 organisations locales et 318 fonctionnaires régionaux ont ainsi été sensibilisés.
- Pendant l'intégralité du programme, 424 enseignants et 77 directeurs d'école ont été informés des risques associés au travail des enfants. Ils ont pu acquérir des outils leur permettant d'identifier et de signaler à INSAF les élèves risquant d'abandonner leur scolarité.

Impact :

- Le taux d'abandon parmi les élèves de primaire est passé de 16 % à 4 % dans les zones concernées par le projet.
- Selon les estimations d'INSAF, 19 régions sur 22 dans la province de Chichaoua ont aboli la pratique du travail domestique des filles hors du cadre familial.
- Les directeurs d'école ont également contribué à identifier de nouveaux cas de petites bonnes et directement soutenu les filles après leur réintégration.
- Les instances locales, telles que les chefs religieux et les dirigeants de communauté, se sont activement impliqués en facilitant l'action d'INSAF auprès des communautés ainsi que l'organisation de campagnes d'intervention.
- Depuis 2009, INSAF, en partenariat avec l'AMSED (Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement), a effectué des opérations de formation et de collaboration avec quatre organisations souhaitant adopter le programme et l'étendre à de nouvelles régions. Cette structure a permis aux associations locales de renforcer leurs capacités de gestion.

Objectif 3 : Plaidoyer public et pression auprès des autorités provinciales, régionales et nationales visant à créer un cadre juridique plus solide pour la protection des enfants face à l'exploitation par le travail et à veiller à son application stricte

Bien que le travail des enfants de moins de 15 ans soit interdit, leur protection s'avère insuffisante, tandis que l'application des lois souffre d'un grand laxisme. Sur le plan culturel, on constate toujours une grande tolérance du travail des enfants tandis que les personnes usant d'emplois illégaux font rarement l'objet de poursuites judiciaires, sauf en cas de maltraitance physique grave ou de décès. Les changements de nature juridique sont intimement liés aux évolutions des mentalités et connaissent une progression lente. Le plaidoyer public, les campagnes de sensibilisation et les moyens de pression sont les ressorts utilisés pour induire des changements culturels et donner un cadre juridique plus solide à la protection des enfants.

Résultats pour la période de 2005 à 2014 :

- INSAF a créé un collectif réunissant 60 organisations marocaines d'envergure locale et nationale, qui militent et font pression sur les autorités pour qu'elles adoptent des mesures efficaces dans la lutte contre le travail des enfants. Ce réseau est placé sous la direction d'Amnesty Maroc, l'Association Marocaine des Droits Humains, la Fondation Orient-Occident et INSAF.
- Le collectif a lancé de nombreuses initiatives afin de pousser le gouvernement à adopter un nouveau cadre juridique garantissant l'éradication du travail domestique des filles. Des rapports, campagnes d'information, pétitions et manifestations ont été organisés afin de faire pression sur le gouvernement et de placer la problématique des petites bonnes au cœur du débat public.
- Le collectif a rencontré des députés, organisé des ateliers juridiques, puis commandité et publié une étude juridique visant à améliorer le cadre d'éradication du travail des enfants.

Impact :

- Alors que le gouvernement proposait en guise de compromis de relever l'âge minimal du travail domestique à 16 ans, le réseau continue à faire campagne pour fixer ce seuil à 18 ans.
- Les initiatives de sensibilisation ont engendré un débat national sur le phénomène des petites bonnes.
- INSAF a participé aux travaux du Comité des droits de l'enfant, sous l'égide du Conseil des droits de l'Homme, à Genève.
- Grâce au programme de plaidoyer du réseau, plus de 80 émissions de télévision (sur des chaînes nationale et étrangères) et de radio ont couvert l'action d'INSAF et du collectif, ainsi que l'emploi de mineures en tant que domestiques au Maroc.



Crédit photo : Marc Thorens

Enseignements

Cette collaboration de dix ans a été riche en enseignements pour Womanity et INSAF, son partenaire de mise en œuvre, tout en leur permettant de poursuivre leur évolution. Lors de la durée de l'opération, Womanity a aidé INSAF à atteindre son objectif dans la région de Chichaoua et à élargir le programme, passé d'un projet pilote à un mouvement susceptible de faire pression au niveau national. Ces dernières années, INSAF est devenue l'un des chefs de file dans la lutte pour l'éradication du travail domestique des filles au Maroc, tout en portant cette question sur le devant de la scène sur le plan local, national et international.

Cependant, de nombreux défis subsistent car les causes profondes du travail des enfants résident dans l'extrême pauvreté des familles, l'instabilité des revenus, les carences en matière d'éducation et l'analphabétisme. Dans les régions rurales et isolées du Maroc, l'abandon scolaire des filles, souvent lié au mariage précoce, demeure élevé, ce qui perpétue les lacunes constatées chez les filles, les mères et les familles. Dans la culture, les filles sont considérées comme inférieures aux garçons, ce qui les rend vulnérables à des pratiques sociales néfastes.

En soutenant la réintégration des filles dans leur famille et leur communauté et en investissant dans leur éducation, INSAF œuvre pour un changement systémique pérenne, selon lequel l'éducation des filles permet de briser le cycle de la pauvreté et d'accélérer le progrès dans leur société.

Coût du programme de 2007 à 2014 : 456 000 CHF

La Fondation Womanity est fière d'avoir collaboré avec INSAF pour tester, élargir et répliquer son approche lors de ces dix dernières années. Nous adressons à INSAF, ses alliés et partenaires tous nos vœux de réussite dans leur mission très méritoire.

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'ensemble des donateurs qui nous ont soutenus avec bienveillance au fil des ans dans la lutte pour l'éradication du travail des enfants au Maroc. Leur générosité a permis la réintégration des filles dans leur famille, leur école et leur communauté, tout en les préservant de l'esclavage.

INSAF poursuit son action importante. Si vous souhaitez communiquer avec INSAF, nous vous invitons à consulter son site Web ou à nous contacter pour que nous vous mettions en relation.

Pour de plus amples informations, contactez-nous en utilisant les coordonnées suivantes :

Antonella Notari Vischer, Directrice, Fondation Womanity
Valentina Di Felice, Directrice de programme, Fondation Womanity
info@womankind.org
T: +41 22 544 39 60

Pour en savoir plus :
www.womankind.org

